

Incendies : des avions et des hommes



Quatre ministres étaient hier sur la base aérienne de Cazaux, en Gironde

Le dispositif 2023 contre les feux de forêt prévoit neuf avions et hélicoptères et 500 pompiers supplémentaires

Six appareils bombardiers d'eau seront positionnés dans le Sud-Ouest cet été

Pages 2-3

Le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin était accompagné des ministres Marc Fesneau (Agriculture), Christophe Béchu (Transition écologique) et Dominique Faure (Collectivités territoriales). FABIEN COTTEREAU/« SUD OUEST »

Incendies : des moyens matériels

Quatre ministres ont fait le déplacement hier soir en Gironde pour présenter le dispositif de lutte et de prévention des feux de forêt pour l'été 2023

Sabine Menet
s.menet@sudouest.fr

C'est hier soir, sur la base aérienne de Cazaux, à La Teste-de-Buch, en Gironde, que le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin est venu accompagné de trois ministres, Marc Fesneau (Agriculture), Christophe Bechu (Transition écologique) et Dominique Faure (Collectivités territoriales), annoncer les moyens « sans précédent » alloués à la lutte contre les incendies, et décorer une partie de celles et ceux qui ont lutté cet été lors de ce que le président Emmanuel Macron qualifia de « saison en enfer ». Enfer où 72 000 hectares partirent en fumée, dont 30 000 en Gironde, entre La Teste-de-Buch et Landiras. Voilà ce qu'il faut retenir des annonces.

1 Davantage de moyens aériens

C'était la principale attente. De 38, le nombre de moyens aériens est porté à 47 avec l'acquisition de deux Dash supplémentaires, trois hélicoptères bombardiers d'eau et la location de quatre avions bombardiers d'eau de type Air Tractor. Un hélicoptère bombardier d'eau sera positionné en zone Sud-Ouest à compter du 1^{er} juin, et un Dash sera positionné à Bordeaux ainsi que quatre Air Tractor à partir du 1^{er} juillet.

Deux Canadair seront également, selon les risques, prédisposés en Gironde. Une seconde base de la sécurité civile est par ailleurs annoncée « sur la façade ouest ». Enfin, selon les annonces du président de la République, la flotte de Canadair sera intégralement renouvelée dans les prochaines années et l'acquisition de quatre nouveaux appareils programmée.

2 Davantage de moyens au sol

À cela s'ajoutent davantage de moyens terrestres. En 2023, le nombre de colonnes de renfort sera porté à 51 contre 44 au plus fort de la saison 2022. Elles sont chacune équipées d'un véhicule de commandement et de soutien, et de trois groupes d'intervention feux de forêt (Giff) représentant 70 sapeurs-pompier.

« C'est la première fois que l'État investit autant »

Gérald Darmanin a annoncé l'allocation de 180 millions d'euros pour le Service départemental d'incendie et de secours (Sdis) afin d'acquérir 1100 engins. « C'est la première fois que l'État investit autant », a assuré le ministre de l'Intérieur. Pour la seule région Sud-Ouest, l'enveloppe se monte à 36 millions d'euros afin d'acheter 59 engins.

De plus, 650 femmes et hommes des formations militaires de la sécurité civile (Formisc) viennent renforcer le dispositif. Le protocole Héphaïstos permettant le déploiement de militaires intégrés au dispositif des formations militaires de la sécurité civile sera également étendu. Jusqu'à 150 militaires supplémentaires pourront être mobilisés notamment pour la création de pistes et de coupe-feu. De plus, le ministre a assuré que les indemnités des sapeurs-pompier volontaires seraient doublées.

3 La prévention et le suivi météo

Christophe Bechu, le ministre



Les ministres Marc Fesneau (Agriculture), Christophe Béchu (Transition écologique) et Dominique Faure (Collectivités territoriales) entourent hier Gérald Darmanin (Intérieur).

FABIEN COTTEREAU/« SUD OUEST »

de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires a, quant à lui, insisté sur la politique de prévention. Laquelle passe par une campagne de communication dédiée aux obligations légales de débroussaillage (OLD) à l'attention des particuliers et des collecti-

tivités, et le suivi, dès cet été, d'un bulletin de Météo-France dédié au risque incendie.

4 Un guichet unique auprès de l'Ademe

Les ministres de l'Agriculture et de la Transition écologique ont également signé une con-

vention avec l'Agence de la transition écologique (Ademe) et l'Office national des forêts (ONF) portant sur le renouvellement forestier de la forêt domaniale. L'Ademe devient ainsi le guichet unique vers lequel se tourneront les propriétaires, publics et privés.

Les villages sinistrés du Sud-Gironde, grands oubliés

Les maires des villages incendiés l'été dernier espéraient un déblocage financier pour refaire leurs routes et leurs pistes. Hier, Gérald Darmanin n'a pas dit un mot à ce sujet

Quelques médailles peuvent-elles reconforter autant que des centaines de milliers d'euros ? Peu probable. Depuis cet été, les maires des villages forestiers sinistrés réclament l'aide de l'État. Les routes, les pistes communales dans la pinède, les factures d'eau et d'électricité, etc. : les conséquences financières de l'été fumant sont lourdes.

Les élus de la lande girondine ont vu défiler les ministres et le président de la République à un rythme soutenu. Ils ont même été reçus en octobre à l'Élysée. À chaque fois, la déception. « Pas un mot sur les villages du Sud-Gironde. Peut-être parce que nous n'avons pas de campings comme à La Teste », peste le

maire d'Origne (180 habitants), Vincent Dedieu, qui a hésité à venir récupérer sa médaille mardi 11 avril au soir.

Les discours des trois ministres sur la base aérienne de Cazaux (33) ne l'ont pas rassuré. « Je ne comprends pas. Il suffisait de déblocquer une petite enveloppe pour nous aider à assumer les coûts de cet incendie. C'est peu pour l'État, mais énorme pour nos petits budgets », insiste l' élu sud-girondin, en dévoilant le devis de la rénovation des pare-feu communaux : 60 000 euros.

Les villages n'attendent pas « C'est l'équivalent d'une année normale d'investissement

GLEYZE : « NOUS AVONS ÉTÉ ENTENDUS »

Jean-Luc Gleyze, le président du Conseil départemental de la Gironde, a remercié le ministre de l'Intérieur pour ses annonces : « Ce sont de réelles annonces. Les moyens aériens étaient nos premières préoccupations. Un hélicoptère bombardier d'eau, des Air Tractor, un Dash positionnés en Gironde cet été, une unité de sécurité civile sur la zone Sud-Ouest – et la ville de

pour notre village. Si on refait les pistes, c'est ça en moins pour les enfants ou les seniors. » Vincent Dedieu espérait un accompagnement financier sur plusieurs années : « Les forestiers vont travailler dans les par-

celles sur du long terme. Il faudra faire et refaire », souffle-t-il, désabusé. Son voisin de Saint-Symphorien n'a pas fait le déplacement à La Teste mardi soir : « Il n'y a rien pour les petites commu-

nes sinistrées », avait parié Bruno Gardère. L'édile a refusé la médaille de l'État (lire ci-contre). Il n'a pas attendu un déblocage des fonds pour avancer sur la prévention incendie depuis l'été 2022. La commune a racheté des parcelles forestières à proximité de hameaux pour enlever des pins, créer de larges pare-feu et planter des feuillus plus résistants aux flammes.

« Nous allons créer un nouveau forage. Cette eau non potable sera utile aux soldats du feu si une nouvelle catastrophe éclate », annonce le maire de Saint-Symphorien, en concluant : « La prévention a un coût. »

Arnaud Dejeans

Is et humains pour la forêt

Où sera implantée la future caserne de la sécurité civile ?

L'État veut doter la zone de défense Sud-Ouest d'une unité d'instruction et d'intervention forte, à terme, de 565 sapeurs. Plusieurs villes sont candidates

À saisir : vaste terrain, plus de 15 hectares, libre de suite, proche autoroutes et aéroports ! Depuis quelques semaines, les grandes agglomérations du Sud-Ouest déploient des trésors d'énergie pour convaincre l'État de les choisir pour implanter la future unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile (Uiisc). Mais la fumée blanche n'est pas encore sortie. Hier soir, à Cazaux (33), Gérard Darmanin n'a toujours pas indiqué où sera implanté le gigantesque complexe.

En octobre dernier, Emmanuel Macron avait annoncé la création de cette caserne dans la zone de défense Sud-Ouest. L'Uiisc sera la quatrième du genre. Les trois premières se trouvent aujourd'hui à Nogent-le-Rotrou (Eure-et-Loir), Corte (Corse) et Brignoles (Var).

200 emplois indirects

Ces unités militaires de la sécurité civile détachées auprès du ministère de l'Intérieur interviennent notamment en appui des services départementaux d'incendie et de secours (Sdis). Elles ont une compétence nationale et peuvent se déployer à l'étranger. Leur domaine d'action couvre les pollutions, les inondations, les risques technologiques, les tremblements de terre et, bien sûr, les feux de forêt.

L'État s'est donné un calendrier très contraint. Le choix du site devait initialement intervenir fin mars pour accueillir une première compagnie de soutien (163 militaires) avant fin 2024 puis disposer d'un régiment complet de 565 sapeurs, opérationnel en 2027. Il ne faudra pas moins de 15 hectares et 20 000 mètres carrés de surface bâtie pour accueillir



Les équipes de la sécurité civile étaient massivement intervenues sur les incendies de 2022 en Gironde.

ARCHIVES THIERRY DAVID/« SUD OUEST »

260 véhicules, dont près de 80 camions-citernes feux de forêt, gymnase, hangars, ateliers, bâtiment médical...

Chez les élus de Nouvelle-Aquitaine, où le trauma des incendies de 2022 est loin d'être effacé, nul ne songe à se plaindre de ce déploiement. Et nombre de villes se verraient bien accueillir les 565 sapeurs et leurs familles, qui sont autant de promesses de développement économique - l'État table sur 200 emplois indirects, 8 millions d'euros de contrats et d'achats publics, et 5 millions d'euros de rémunération injectée.

Accessibilité, attractivité

Parmi elles, Angoulême verrait bien l'unité s'installer dans le site de l'ancienne poudrerie. Morcenx et Mont-de-Marsan, dans les Landes, et Pau ont elles aussi fait acte de candidature.

Dans le Lot-et-Garonne, la ville de Houeillès tient à disposition une trentaine d'hectares non loin de l'École départementale d'incendie et de secours. Mais la préfecture regarderait également du côté d'Agen, qui a déniché un terrain de 21 hectares à 6 kilomètres du centre-ville. Ainsi que le potentiel des anciennes casernes de Libourne, où même les plus optimistes doutent que le projet pharaonique initialement porté par un certain Michel Ohayon voie le jour.

La sécurité civile met en avant des critères d'accessibilité afin de ne pas compromettre la capacité de projection de l'unité, de disponibilité du terrain, mais aussi d'attractivité du secteur. Ce qui n'exclut pas toute dimension politique dans la décision finale...

Yann Saint-Sernin, avec nos agences



Marc Fesneau, le ministre de l'Agriculture, a annoncé le versement de 10 millions supplémentaires pour l'ONF afin de « stabiliser ses moyens », 7,6 millions pour la Défense des forêts contre les incendies (DFCI) pour la remise en état des pistes forestières, et 1,8 million pour les associations syndicales autorisées (ASA). Quant à Christophe Béchu, il a rappelé que « le réchauffement cli-

matique n'est pas un concept de demain. Il est là. 2022 n'est pas une année isolée, elle nous renseigne sur les épisodes auxquels nous serons confrontés à l'avenir ». Et de souligner l'engagement de l'État via le plan de reboisement et sa mobilisation de 150 millions d'euros. « Replanter un milliard d'arbres n'est pas un effet d'annonce : c'est un impératif écologique. »

liés des annonces



De nombreuses communes du Sud-Gironde (en photo, Origne) avaient été durement touchées par le feu dit « de Landiras » en juillet dernier. ARCHIVES GUILLAUME BONNAUD / « SO »

En Gironde, 80 médaillés pour leur action

La venue des ministres a aussi été l'occasion de rendre hommage aux combattants du feu, au sens large : maires, pompiers, gendarmes, policiers, administratifs, etc.

Les ministres ont profité de leur venue en Gironde pour rendre hommage aux combattants du feu qui ont œuvré en première ou deuxième ligne l'été dernier lors des incendies géants qui ont ravagé les forêts : 80 personnes ont reçu des distinctions (médailles d'or ou d'argent, ordre national du Mérite, Légion d'honneur).

Parmi eux, on retrouve les maires des communes sinistrées, les responsables du Service départemental d'incendie et de secours de la Gironde, des sapeurs-pompiers de tous les grades, des gendarmes, des policiers, des administratifs, des membres de la Défense des forêts contre les incendies (DFCI), les sous-préfets d'Arcachon et de Langon. Un panel représentatif

des forces vives pleinement engagées cet été.

Un maire refuse

Choix difficile. La liste aurait pu être beaucoup plus longue. Les oubliés des médailles : les forestiers, les agriculteurs, les associations d'aide aux victimes, les citoyens bénévoles, etc. Certains ont refusé de recevoir la distinction. C'est le cas, par exemple, du maire de Saint-Symphorien, Bruno Gardère. « J'estime avoir fait mon devoir. Cette médaille était nominative. Je ne pouvais même pas la partager avec mon conseil municipal. J'ai préféré décliner. »

A. D.

Des sapeurs-pompiers de tous grades ont fait partie des médaillés. ARCHIVES F. P./« SO »

